

opération qu'on appelait le *roulage*. Des mains de la fileuse de fin, le fil passait entre celles de plusieurs femmes accroupies, qui l'arrondissaient et le lissaient, en le frottant sur une large pierre avec un morceau d'une substance dure dont je ne puis déterminer la nature. C'était le *lissage*. Une dernière main mettait le fil en peletons ou en écheveaux, et c'était l'*enroulage*. Le tissage se faisait sur un métier des plus simples, quelquefois vertical, comme ceux dont on se sert encore aux Gobelins, le plus souvent horizontal. Le nombre des ouvriers travaillant à la même pièce varie d'un à quatre. Hérodote avait observé qu'au lieu de pousser la trame en haut, comme les autres peuples, ils la poussaient en bas : c'était le procédé habituel, mais il souffrait quelques exceptions. Les pièces étaient tantôt unies et d'une seule couleur, tantôt garnies de franges à l'ex rémité, tantôt formées de bandes de couleurs alternées.—Les femmes israélites qui filèrent et tissèrent au Sinai les étoffes pour le Tabernacle en avaient appris l'art en Egypte et devaient procéder comme les Egyptiennes.

On retrouve encore aujourd'hui en vigueur, dans la péninsule *sinaïtique*, quelques-unes des prescriptions ou des coutumes de la loi mosaïque, en particulier celles qui concernent le *meurtre* et le *vol*. Comme parmi les tribus du désert il n'y a pas d'organisation politique, point de pouvoir central, il est impossible de punir, par des moyens semblables à ceux qu'on emploie dans nos sociétés, les crimes commis de tribu à tribu. Les tribus d'Israël, jusqu'à l'établissement de la monarchie, n'ayant guère plus de centralisation